

benefit

Anticiper

Planifier suffisamment tôt permet de gagner du temps. Car le travail en sécurité n'exige que quelques minutes de préparation.

→ [Page 4](#)

////////////////

Profiter

Primes stables et réserves redistribuées: Felix Weber, CEO, explique comment la Suva soulage la place économique suisse.

→ [Page 10](#)

////////////////

Motiver

Depuis son accident, Sebastian Tobler est en fauteuil roulant. Malgré ce destin difficile à accepter, il parvient à enthousiasmer son entourage.

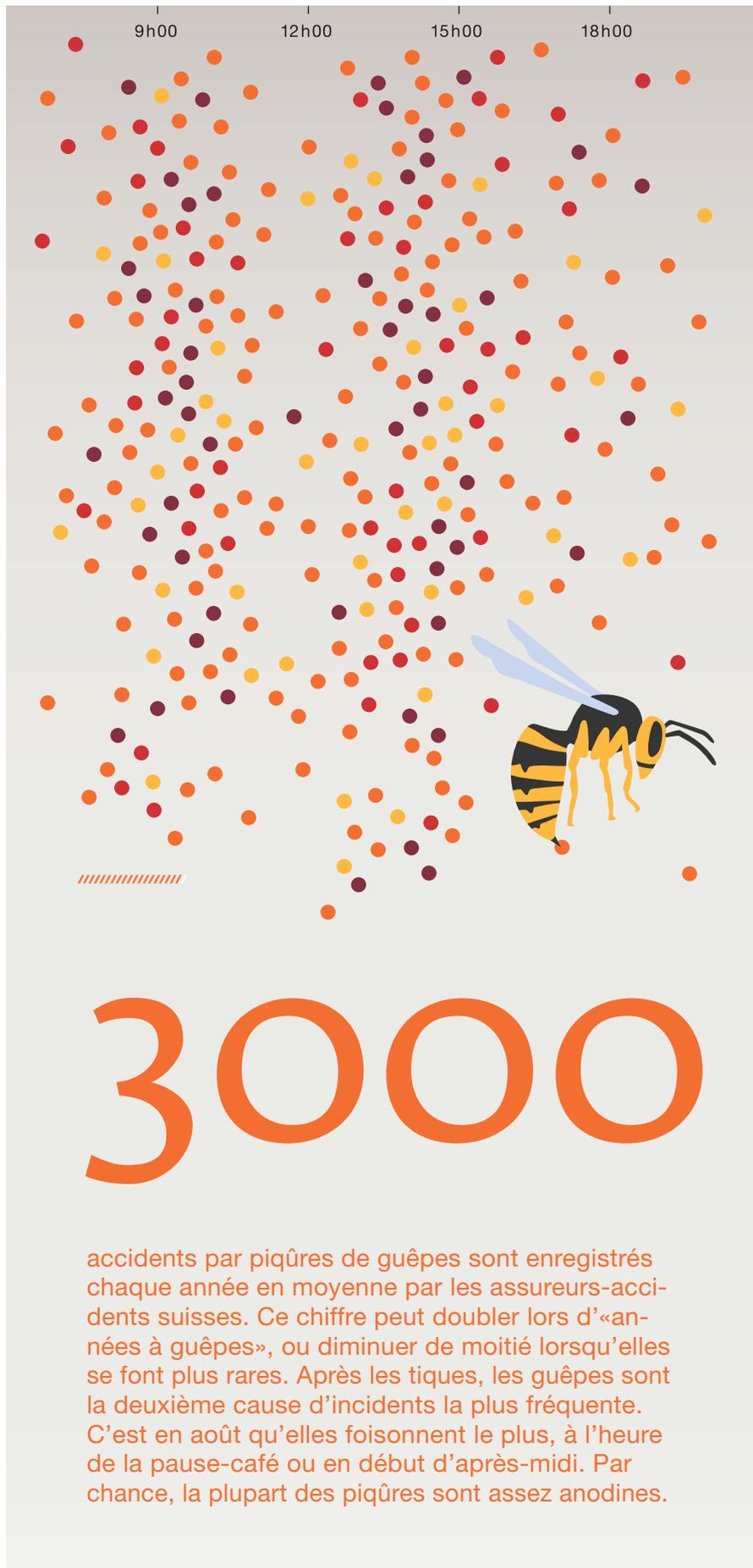
→ [Page 20](#)

////////////////



suva

Mieux qu'une assurance



Prenez votre temps!

Nous connaissons tous ce sentiment. Soudain, c'est le trou noir. Nous perdons momentanément nos repères. Cette absence peut survenir en pleine partie de cartes, au cours d'une présentation au bureau ou en faisant les courses. S'il est anodin dans pareils cas, le black-out devient dangereux quand il affecte notre sécurité et celle des autres.

Werner Witschi en a fait l'expérience. Un jour, il a été moins vigilant sur la sécurité au travail et a fait une chute de six mètres de haut. Il vit aujourd'hui en fauteuil roulant. Dans le même temps, Losinger Marazzi SA met tout en œuvre pour éviter autant que possible ces moments dangereux. L'accidenté et l'entreprise n'ont rien à voir ensemble. Mais tous deux illustrent l'importance de toujours prendre le temps nécessaire à la sécurité (à partir de la page 4) et, ainsi, de prévenir de telles absences tant au travail que durant les loisirs.

Cordialement

Pascal Mathis

Rédacteur en chef «benefit»





REPORTAGE

04 Prendre son temps

Travailler en sécurité n'est jamais une perte de temps. Souvent, il suffit de prendre quelques minutes pour éviter des accidents et des absences durant des semaines ou des mois. Deux exemples tirés du quotidien.

ZOOM

10 Nous soulageons la place économique

La Suva réduit ses fonds de compensation et suspend un supplément de prime. En 2017, les primes resteront stables. Entretien et explications avec Felix Weber, CEO de la Suva.

ACTUALITÉS

12 Entreprises en forme

13 Gagnez du temps dans la comptabilité

13 Ce qu'il faut savoir sur les échelles

14 Recul des délits de violence en Suisse

14 Agir plus rapidement

14 Miser sur la continuité

14 Huile toxique

15 Une blessure anodine

16 CONCOURS

17 INSTRUCTION EXEMPLAIRE

18 BRAVO // EN MARGE

Plutôt deux minutes par jour que deux jours par an: prendre soin régulièrement de son équipement de protection individuelle permet de sauver des vies et d'économiser de l'argent.

20 PORTRAIT

22 SERVICE

Prendre son temps

Quelques minutes de préparation suffisent souvent pour prévenir un accident. Voici l'exemple d'un ingénieur qui, n'ayant pas pris le temps nécessaire, a été victime d'un accident et celui d'une entreprise de construction qui prend le temps comme il se doit et obtient d'excellents résultats.

Texte: Pascal Mathis, Nadia Gendre // Photos: Beat Brechbühl

Le temps que vous lisez cet article jusqu'au bout, ce sera de nouveau arrivé quelque part en Suisse. Et certainement pas une fois, mais plutôt six, sept ou même huit fois. Nous parlons ici des accidents du travail. Il s'en produit environ 250 000 par an, soit une centaine par heure travaillée, c'est-à-dire un toutes les 40 secondes. Les conséquences peuvent se limiter à des blessures simples, des entorses ou des fractures, ou aller jusqu'à des blessures graves, voire fatales.

Que le travail soit considéré comme dangereux ou non importe peu. Bien souvent, le nombre d'accidents pourrait être réduit, ou du moins leurs conséquences atténuées grâce au respect systématique des règles de sécurité. Ainsi, en cas de violation d'une règle vitale (voir encadré en page 6), il est impératif de dire «STOP» et de rétablir les conditions de sécurité avant de reprendre le travail: un moyen d'épargner des souffrances non seulement à la victime, mais également à ses proches et à ses collègues.

Le temps est l'une des causes récurrentes des accidents. Pouvoir gagner quelques minutes en improvi-

sant un peu et faire l'impasse sur certaines règles de sécurité est une grave erreur. Le temps épargné n'est rien en comparaison de celui qui est nécessaire pour se rétablir. Terminer le travail un peu plus tôt est tentant. Mais est-ce réellement un gain de temps de se retrouver immobilisé des semaines voire des mois afin de guérir de ses blessures? C'est pourquoi le respect des règles vitales constitue une obligation absolue. Porter son équipement de protection individuelle, créer des accès sécurisés sur les chantiers ou contrôler quotidiennement les dispositifs antichute sur les échafaudages en font partie.

Deux exemples tirés de la pratique

«benefit» vous présente deux cas toujours d'actualité en Suisse: un homme qui, pendant un bref instant, a fait abstraction d'une règle vitale et qui en a subi les terribles conséquences, et une entreprise qui veille de manière exemplaire à la sécurité sur ses chantiers pour prévenir au mieux les accidents. La victime et l'entreprise s'engagent activement afin qu'à l'avenir, on ne déplore plus un accident toutes les 40 secondes.

2h

Contacts et entretien
du réseau



Malgré un emploi du temps
hebdomadaire bien rempli, la
sécurité ne doit pas être
négligée.



16h

Exécution de tâches
administratives



8h

Etablissement d'offres

Un modèle de courage malgré son accident

«Et le lendemain, je me suis réveillé à l'hôpital. Là-bas, quelqu'un m'a expliqué ce que j'avais.» Werner Witschi parle de son accident calmement, sans émotions. Pourtant, depuis ce jour, sa vie a changé. Que s'est-il passé?

Il était monté sur le toit d'une scierie à Beckenried (NW), comme il l'avait déjà fait à maintes reprises en sa qualité de spécialiste des installations photovoltaïques. Il discutait avec le propriétaire de l'entreprise de la façon dont il souhaitait faire avancer le projet avec des cellules solaires. Ironiquement, il s'agissait aussi de déterminer où poser des filets de sécurité et des balustrades. «Je savais parfaitement à quels endroits on pouvait ou ne pouvait pas marcher, se souvient-il. Tout en parlant, j'ai involontairement fait un pas en arrière et c'est comme ça que c'est arrivé.» Alors âgé de 54 ans, Werner Witschi trébuche, traverse une plaque de plexiglas et fait une chute d'environ six mètres à l'intérieur de la scierie. Il se brise la douzième vertèbre thoracique. Pour les médecins, les choses étaient claires dès le début: s'il s'en sortait, il resterait paralysé. Werner Witschi a survécu et a passé neuf mois au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil.

Un moral d'acier

«Oui, je connais les règles vitales de la Suva, raconte Werner Witschi. Mais à ce moment-là, j'ai négligé l'une

Des règles dans votre branche

En cas de danger, il est impératif de dire «STOP» et de rétablir les conditions de sécurité avant de reprendre le travail. C'est ce que l'on entend par «règles vitales». Lorsque la situation est dangereuse, il convient d'interrompre le travail et de ne pas s'exposer à des risques inutiles – un comportement à adopter sans compromis.

Il existe des règles vitales pour une vingtaine de branches et domaines d'activité différents. Grâce à des didacticiels en ligne, les collaborateurs et leurs employeurs peuvent apprendre ou enseigner le travail en toute sécurité. Consultez les règles de votre branche à l'adresse www.suva.ch/regles // mpf

d'entre elles.» Il aurait dû prendre le temps de s'attacher, même s'il n'existait à l'époque aucun dispositif adéquat sur le toit.

En plus d'avoir survécu à l'accident, Werner Witschi a la chance de bien gérer ses conséquences. A aucun moment il ne s'est révolté contre son sort. «J'arrive à m'accommoder de la situation. Et je ne me définis pas par mes jambes», explique-t-il tout naturellement. S'il n'a jamais sombré, il trouve la question légitime. D'après lui, c'est surtout son épouse et leurs deux filles qui ont accusé le coup.

Werner Witschi cite trois raisons d'accepter cette nouvelle vie comme elle vient. Premièrement, sa femme et lui ont eu le temps de fonder une famille, et leurs enfants ont déjà passé le plus dur. Deuxièmement, leur maison, située à Kernenried (BE), a pu être adaptée au fauteuil roulant. Et troisièmement, il a «toujours été confiant dans le fait qu'il retrouverait du travail.» Peu de temps après l'accident, un constructeur métallique du village lui a demandé de l'aide. Aujourd'hui, Werner Witschi s'occupe pour lui des offres, des factures et de la planification.

«Aider à prévenir quelques accidents»

Pendant son temps libre, Werner Witschi se consacre à un projet de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich: il aide au développement d'un exosquelette. De telles structures de soutien devraient à l'avenir permettre à des paraplégiques comme lui de remarcher. Grâce à une électronique de pointe, ce prototype contrôle et apporte la puissance manquante au patient, par exemple dans la partie inférieure du corps. «C'est incroyable de pouvoir à nouveau se tenir debout avec un tel système», témoigne Werner Witschi, des étoiles plein les yeux.

La motivation et le caractère combatif de Werner Witschi en font un véritable modèle pour les victimes d'accidents similaires. «Je leur donne probablement du courage», concède l'intéressé. Il est également conscient de pouvoir, plus que quiconque, influencer les mentalités. «Travailler sur les toits est très dangereux. Je suis le mieux placé pour faire passer ce message, explique Werner Witschi avec détermination. Et, qui sait, peut-être qu'avec mes interventions, je pourrai aider à prévenir certains accidents.» // mpf



Une joie de vivre intacte: Werner Witschi entouré de ses collègues.

Planification



Organisation



Exécution

La planification et l'organisation contribuent à davantage de sécurité.

«La vitesse se crée avec l'anticipation»

L'entreprise totale Losinger Marazzi SA compte parmi les leaders suisses du secteur de la construction. Souvent citée en exemple pour prendre le temps d'effectuer un échauffement matinal avec ses ouvriers sur les chantiers, l'entreprise se distingue aussi par sa performance et surtout un nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail très proche de zéro.

En 2007, Losinger Marazzi SA met en place sa politique «La sécurité, mon vital combat». Trois ans après, elle atteint fièrement son objectif «zéro accident avec arrêt». Une volonté claire de la direction, beaucoup de rigueur, des instructions systématiquement écrites, la création de règles comme «Les Incontournables», l'achat de matériel sécurisé, de nombreux échanges... «Notre entreprise s'est donné les moyens pour y parvenir», explique Thierry Lamure, contremaître principal du chantier à Monthey (VS).

Dialoguer pour diminuer le stress

La construction du projet se déroule en trois phases: préparation, lancement et exécution. Thierry Lamure intervient déjà lors de la planification avec l'ingénieur civil. Le bâtiment est «découpé» en murs, en dalles. Pour chaque élément, le contremaître décide du matériel et du type de matériau à utiliser, ce qui lui permet ensuite de prévoir les stocks nécessaires et de veiller à leur livraison au bon moment. Lors de l'exécution des travaux, son rôle de chef d'orchestre se poursuit. Il anime la séance matinale avec les responsables d'équipe. «L'air de rien, ces quinze minutes entre nous permettent de gagner beaucoup de temps». L'équipe peut voir l'avancée des travaux et décide qui, par exemple, bénéficiera de la grue en premier. «Avant, l'utilisation de la grue provoquait bien quelques engueulades...», sourit Thierry Lamure.

Prévoir pour éviter les imprévus

Le contremaître donne également les formations au poste de travail. Son objectif: répéter avec les ouvriers les gestes à appliquer, les consignes de sécurité à respecter et vérifier la présence du matériel nécessaire. «Cette formation, c'est de l'anticipation pure et dure», confirme Giresse Kubiena, maçon. «Elle peut paraître ennuyeuse, mais nous permet de visualiser l'objet fini et d'éviter les mauvaises surprises. En sachant ce qu'on doit faire, on gagne en efficacité». Le jeune homme se dit être un «Produit Losinger Marazzi», puisqu'il a effectué son ap-

prentissage dans l'entreprise. «Ici 80 % du chantier est fait avant qu'on commence. L'essentiel a été prévu, anticipé. Le gain de temps est énorme!». En plus d'être très bien organisés, les chantiers sont bien rangés et sécurisés. Ils disposent en effet d'une zone de stockage de matériel, gérée par une personne. Chaque maçon possède même son propre panier d'outils à sa place de travail. «Cela nous évite de perdre notre temps à traverser le chantier pour chercher notre matériel. Et du coup, ce sont des risques d'accidents en moins», conclut le maçon.

L'interdiction de courir sur les chantiers est une des règles de base de l'entreprise. Elle évite certainement de nombreuses chutes ou d'autres accidents. Et de toute manière, pourquoi courir? Car, comme le dit si bien Giresse Kubiena, «La vitesse se crée avec l'anticipation...». // gnc

→ www.suva.ch/regles

La Charte de la sécurité

Aucun travail n'est assez important pour risquer sa vie. C'est pourquoi la Suva s'est associée à des associations d'employeurs, à des planificateurs et à des syndicats pour lancer la Charte de la sécurité. Les signataires de la Charte s'engagent à faire respecter les règles de sécurité sur le lieu de travail. Car chacun doit pouvoir rentrer chez soi en bonne santé après le travail.

Votre entreprise est-elle déjà membre de la Charte? Parfait! Dans le cas contraire: informez-vous et signez la Charte à l'adresse www.charte-securite.ch.

Nous soulageons la place économique

Malgré un contexte difficile, la Suva affiche de bons résultats pour l'exercice 2015. Felix Weber, président de Direction, nous parle des prochains défis que la principale assurance-accidents de Suisse devra relever et nous explique pourquoi les primes resteront stables l'année prochaine.



De «nombreuses pièces de puzzle» permettent de maintenir les primes à un bas niveau: Felix Weber, CEO de la Suva. // Photopress

Felix Weber, vous êtes président de Direction depuis le début de l'année. Comment se porte «votre» Suva?

L'entreprise va bien. Mais comme dans le sport, il faut s'entraîner et fournir des efforts constants pour se maintenir à niveau. Et nous devons encore nous améliorer. Nous avons le potentiel pour ce faire.

En 2015, la Suva a dégagé un excédent plus faible que l'année précédente. Pour quelles raisons?

Les placements de capitaux, surtout, font la différence. En 2014, nous avons enregistré un taux de 7 %, contre 1,2 % dernièrement. Comparé à l'indice des caisses de pension, ce résultat reste très satisfaisant. Les performances réalisées sont similaires à celles des années précédentes pour les autres comptes; le compte risque affiche un résultat positif. N'oublions pas non plus qu'avec un degré de couverture de 133,6 %, la Suva dispose toujours d'un financement très solide. Il est donc logique de rembourser les réserves et de suspendre le supplément de prime destiné au financement de la compensation du renchérissement. Nous soulageons ainsi grandement la place économique suisse.

Pour beaucoup, la Suva est onéreuse et réglemente trop. Que répondez-vous à ces critiques?

Il faut prendre en compte le fait que nous assurons des entreprises du secteur industriel, plus exposées aux accidents et aux maladies professionnelles. Les dépenses sont donc supérieures à celles d'autres branches.

Le reproche selon lequel la Suva est molle et se repose sur son monopole partiel est également tenace.

C'est faux, la Suva n'est pas inactive: il suffit de voir le nombre d'innovations que nous produisons et dont nous faisons également profiter d'autres assureurs. On peut par exemple citer la déclaration électronique et notre savoir-faire technique en matière de contrôle des frais de traitement. La numérisation figure d'ailleurs en tête de nos priorités, même s'il nous reste un potentiel certain à exploiter dans ce domaine aussi. Enfin, la Suva redistribue toujours ses excédents de recettes aux assurés, n'ayant aucun actionnaire à rémunérer.

Les coûts de la santé sont en hausse et les perspectives sur les marchés délicates, comme évoqué précédemment. Les primes vont-elles augmenter tôt ou tard?

Nous mettons tout en œuvre pour que le secteur secondaire bénéficie des charges sociales les plus faibles possibles. Et pour le moment, les primes et les coûts des risques s'équilibrent, ce qui signifie que les primes resteront stables en 2017. Les frais de traitement connaissent une hausse légère mais constante. Si cette évolution se poursuit, il se peut que les primes soient rediscutées à un moment donné. Mais nous faisons tout pour éviter cela.

«La Suva dispose toujours d'un financement très solide»

Que fait concrètement la Suva pour maintenir les primes à un faible niveau?

Tout ce qui compose le modèle Suva, à savoir la prévention, l'assurance et la réadaptation, sert cet objectif. La Suva a notamment mis en place le programme «Vision 250 vies» et, dans ce cadre, lancé la Charte de la sécurité et publié des règles vitales pour différentes activités et branches. Nous prenons également d'autres mesures, telles que la lutte contre la fraude et les analyses big data, qui nous permettent de rejeter chaque année des demandes injustifiées pour un montant total avoisinant 200 millions de francs. Une fois assemblées, toutes ces pièces de puzzle nous permettent de maintenir les primes au niveau le plus bas possible.

En toute franchise: quelle est la fréquence de vos contacts directs avec les clients en tant que CEO de la Suva?

Très souvent. Je suis directement impliqué aux côtés des grands clients, ce qui m'amène à les rencontrer régulièrement. De même, j'échange fréquemment avec les associations. A cela s'ajoutent évidemment les contacts avec les membres du Conseil d'administration de la Suva, qui représentent tous nos clients. J'entretiens en outre une correspondance directe avec de petits et grands clients, notamment ceux qui nous font part de leur mécontentement. Je représente pour eux une porte d'entrée à la Suva.

Vos nouvelles fonctions vous ont-elles réservé des surprises?

Pas vraiment. Je fais partie de la Direction de la Suva depuis sept ans. Je savais par conséquent plus ou moins à quoi m'attendre. Mais les journées de travail se sont quelque peu allongées (rires). Il est impératif de travailler efficacement et de faire confiance aux nombreux collaborateurs compétents. Les plages de temps libre que je consacre à ma famille sont également importantes.

Vous représentez la Suva à l'extérieur. Pensez-vous que vos faits et gestes sont davantage surveillés (port d'un casque lors de la pratique du ski, etc.)?

C'est possible, mais mon comportement n'a pas changé. Cela fait 20 ans que je porte systématiquement un casque lorsque je fais du ski ou du vélo. Bien entendu, je suis conscient du rôle de modèle que je joue. Mais les mesures de prévention me paraissent déjà parfaitement utiles avant que je n'intègre la Suva. // mpf

Stabilité des primes en 2017

Le niveau des primes restera stable l'an prochain. Cette nouvelle réjouissante a été le point d'orgue de la conférence de presse bilan 2016 du principal assureur-accidents de Suisse. L'an passé, la Suva a réalisé un excédent de recettes de 27 millions de francs. Après restitution à ses clients de 48 millions de francs de fonds de compensation, il subsiste un résultat d'exploitation négatif de 21 millions de francs qui, comme l'a souligné la Direction de la Suva lors de la conférence de presse bilan, reflète l'équilibre des primes et du risque.

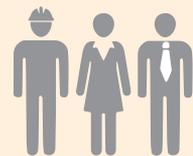
En outre, la Suva a supprimé momentanément, à compter de cette année, le supplément de prime destiné au financement de la compensation du renchérissement. Il en résulte un allègement de quelque 200 millions de francs pour les assurés, et donc pour l'économie suisse. // mpf

→ www.suva.ch/conference-de-presse-bilan



127 000

entreprises assurées



1 975 000

personnes assurées



27,0 mio. CHF

Résultat d'exploitation 2015
avant réduction des fonds de
compensation



4,2 mrd CHF

Prestations d'assurance

Entreprises en forme

Notre performance au travail est souvent étroitement liée à notre condition physique et notre hygiène de vie (mouvement, nutrition, récupération). Ce constat vaut autant pour les managers que les collaborateurs.

Herbert Beuchat est directeur financier chez Manpower Suisse. Ce 8 avril 2016, il s'est levé aux aurores pour rejoindre une vingtaine d'autres responsables d'entreprises telles que Nestlé, Richemont, Swatch, Rolex. Invités à la Clinique romande de réadaptation (CRR) à Sion, ces managers ont échangé, l'espace d'une journée, leur costard cravate contre une tenue de sport pour tester leur condition physique et bénéficier de conseils en matière de santé – la protection de la san-

té étant une préoccupation centrale de la Suva. Objectif de cette rencontre: encourager ces personnes à transférer ces bonnes pratiques au sein de leur entreprise comme l'a fait la Société Coopérative Migros Valais avec son programme «Santé en entreprise» et qui a réduit de 20 % son taux des absences.

Impact du sport sur notre vie

L'activité sportive joue un rôle important pour notre santé. De nombreuses études

le prouvent: dix minutes de mouvement chaque jour réduisent de 10 % le risque de mortalité. «Mais une activité physique procure bien d'autres effets bénéfiques: davantage de concentration, une meilleure gestion du stress, un métabolisme brûlant plus rapidement les graisses et, en cas d'accident, une récupération plus rapide», rappelle le Dr Pierre-Etienne Fournier, chef du service de médecine du sport à la CRR.

Des ateliers où on transpire...

Herbert Beuchat s'est prêté à différentes activités sportives: pédaler toujours plus vite sur un vélo afin d'évaluer son endurance, pratiquer des exercices de gainage, de renforcement, de coordination, etc. «Cette journée était une excellente piqûre de rappel. Je connaissais mon point faible, à savoir la coordination des mouvements», sourit le directeur financier. «J'ai pu ramener de bons exercices à faire chez moi». Bouger est important, surtout dans nos entreprises modernes où l'on passe des heures en séance – tout comme la récupération et les pauses, nécessaires au bon fonctionnement de notre cerveau. Et oui... quelques minutes d'arrêt pour «les quatre heures», manger un fruit, cinq ou six amandes et un morceau de chocolat noir permettent ensuite de tenir le coup jusqu'au repas du soir!

«Pour qu'une prévention soit efficace, elle doit être voulue et encouragée par la direction», conclut Edouard Currat, chef du département de la protection de la santé à la Suva. «Je me réjouis de voir que de plus en plus d'entreprises proposent des actions en faveur de la santé de leurs collaborateurs». // gnc



Herbert Beuchat: le sport devrait être l'allié de tout manager. // Photo: Arnaud Delhez

Gagnez du temps dans votre comptabilité



Tout le monde connaît ce problème: au sein de sa propre entreprise, on aimerait toujours travailler à pleine vitesse, mais les tâches administratives ne cessent de nous ralentir. En effet, la comptabilité empêche de nombreuses PME de se consacrer à l'essentiel. En utilisant un système électronique de comptabilité salariale certifié Swissdec, vous réduisez sensiblement le temps investi. Plus besoin de remplir différents formulaires: les données salariales sont transmises aux assureurs et aux administrations (telles que la Suva ou l'AVS) d'un seul clic, en toute simplicité et en toute sécurité.

Cela fait déjà longtemps que l'entreprise traditionnelle bernoise Kambly recourt à des logiciels certifiés Swissdec. Depuis 2009, cette biscuiterie installée à Trubschachen transmet ses données sa-

lariales à l'aide de tels programmes. «Nous avons effectué les déclarations de salaires de l'exercice 2015 pour l'AVS et la Suva le 31 décembre, en un petit clic», explique Michael Aebi, responsable de la comptabilité salariale chez Kambly. Quelques minutes suffisent aujourd'hui pour réaliser cette étape qui prenait auparavant plusieurs jours. «Et à peine deux semaines plus tard, nous avons reçu tous les décomptes définitifs de primes. Difficile de faire plus simple.»

Renseignez-vous sans tarder sur les avantages de Swissdec afin de gagner du temps et d'économiser d'importantes ressources dès votre prochain bilan annuel. // mpf

→ www.swissdec.ch

Ce qu'il faut savoir sur les échelles

Les échelles portables sont des équipements de travail pratiques, généralement à portée de main et faciles à poser. Mais ce ne sont pas toujours les équipements les plus sûrs. Pour les travaux de longue durée, lorsque la hauteur de chute dépasse 3 m ou que l'échelle est en mauvais état ou utilisée à mauvais escient, la situation peut devenir dangereuse.

Le bon équipement

Dans un nouveau film, la Suva présente les critères à respecter pour prévenir les accidents dus aux échelles simples et doubles ainsi que les questions à se poser pour éviter des situations critiques.

1^{re} question: l'échelle portable convient-elle au travail prévu? Faut-il privilégier une plateforme mobile ou élévatrice ou plutôt un échafaudage roulant?

2^e question: quel type d'échelle portable convient le mieux?

Des questions comme celles-ci permettent d'évaluer si le travail avec une échelle peut s'effectuer en sécurité ou présente des risques. Elles sont réunies dans le film «Les échelles? Il n'y a pas



qu'elles!» qui montre comment utiliser correctement les échelles simples et doubles – et sensibilise les utilisateurs à évaluer des alternatives plus sûres.

Former les collaborateurs

Plusieurs outils sont disponibles pour les personnes intéressées, notamment le

film à intégrer dans les formations, un dépliant résumant les points les plus importants à remettre aux collaborateurs et un quiz pour tester ses connaissances. // dkf

→ www.suva.ch/echelles

Recul des délits de violence en Suisse



Les dernières analyses du service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA offrent un bilan réjouissant: la violence est en déclin en Suisse. Les assureurs-accidents continuent d'enregistrer deux fois plus d'actes de violence qu'il y a vingt ans, mais le nombre de blessés à la suite de tels délits a toutefois diminué de 20 % depuis 2008. Ce recul s'explique presque exclusivement par le comportement des hommes âgés de 15 à 24 ans. Parmi les jeunes hommes, les délits de violence ont même diminué de 40 % depuis 2008. La statistique des accidents 2016 consacre un chapitre spécial à l'analyse des blessures dues à des actes de violence au cours des vingt dernières années. // hga

→ www.unfallstatistik.ch

Agir plus rapidement

En règle générale, les patients victimes de graves lésions aux genoux bénéficient de thérapies et de médicaments semblables. Les processus de guérison sont par ailleurs également similaires. Forte de ces connaissances, la Suva attribue les schémas de lésions connus aux processus de guérison prévus. Elle peut ainsi savoir rapidement si les coûts occasionnés par un accident vont évoluer plus rapidement ou plus lentement par rapport à des cas similaires.

Rolf Schmidiger, gestionnaire stratégique à la Suva: «Lorsque les coûts varient fortement en comparaison de cas semblables, il se peut que le patient ne soit pas traité de manière appropriée. Pour nous, il importe dès lors que les personnes assurées puissent bénéficier dès le début d'un suivi optimal. Lorsque cela n'est pas le cas, ce système nous permet de prendre rapidement des mesures afin de soutenir le patient avec des moyens adaptés.» Le processus de guérison est ainsi accéléré et la Suva maîtrise ses coûts. A partir de 2017, la Suva va pouvoir créer de tels pronostics de cas de manière automatisée. // hga



Miser sur la continuité

Les apprentis ont un risque d'accident nettement plus élevé que les professionnels. C'est pour cette raison que la Suva a lancé la campagne «Apprentissage en toute sécurité», qui porte aujourd'hui ses fruits: selon un sondage, les supports didactiques sont appréciés et de plus en plus utilisés avec les apprentis, ce qui accroît l'effet pédagogique. En 2^e année, les jeunes jugent toutefois leurs supérieurs moins exemplaires et sont moins enclins à porter les EPI. A cet égard, il est bon de rappeler qu'il est essentiel d'assurer la continuité de la formation à la sécurité sur toute la durée de l'apprentissage. // mpf

→ www.suva.ch/apprentis

Huile toxique

D'après la dernière statistique publiée par l'assurance militaire, on dénombrait en 2015 près de 30 000 cas de maladie et 10 000 accidents, des chiffres comparables à ceux de 2014. Environ 16 000 cas de maladie et 7 000 accidents étaient imputables à des militaires de milice. Au total, l'assurance militaire a versé 194 millions de francs de prestations d'assurance, soit 5 millions de plus que l'année précédente. «Cette augmentation est due à un nombre de cas croissant, à quelques cas onéreux et à l'évolution générale des frais de traitement», affirme Stefan A. Dettwiler, directeur de l'assurance militaire. En revanche, les coûts des rentes ont encore diminué par suite de la baisse constante du nombre de bénéficiaires et se sont établis à 94 millions de francs.

Pour la première fois depuis 75 ans, l'assurance militaire n'a plus versé de prestations aux soldats intoxiqués à l'huile de refroidissement pendant la Seconde Guerre mondiale. Le décès, en 2014, du dernier soldat intoxiqué a marqué la fin d'un chapitre long et douloureux de l'histoire de l'assurance militaire. // hga

→ www.suva.ch/waswo/4514.f

Une blessure anodine



Après un accident, le médecin et le thérapeute ne sont pas les seuls à aider la personne à recouvrer la santé. Tout le monde est mis à contribution: famille, amis, employeur. Car les chances de guérison et de réinsertion sont bien meilleures si les personnes accidentées sont prises en charge de manière précoce et compétente par leur entourage.

C'est ce soutien qui a manqué à l'ouvrier du bâtiment qui s'était blessé légèrement sur un chantier en Suisse centrale il y a six ans, avec pourtant de graves conséquences. Ce ressortissant espagnol s'était coupé le doigt. «Rien de grave», a-t-il pensé. Pour ne pas occasionner de frais inutiles, il a renoncé à aller chez le médecin. Il s'est contenté de nettoyer la plaie à l'eau salée, ce qui a causé une grave infection. Au bout de quelques jours, il s'est rendu en urgence chez le médecin. Trois mois plus tard, son doigt était amputé.

Un destin qui nous interpelle

La souffrance était grande et s'est accompagnée de problèmes sociaux. Les coûts ont été finalement bien plus élevés que si l'ouvrier s'était rendu d'emblée chez le médecin.

Bien sûr, ce cas constitue une exception. Il a cependant interpellé Markus Eberli, employeur de l'ouvrier blessé: «Je me suis juré de mieux veiller à la santé des collaborateurs de ma société de travail temporaire à l'avenir.» A cet effet, il a

créé une nouvelle société proposant un service de suivi médical aux entreprises et à leurs collaborateurs. Aujourd'hui, la société Bonavale de Kriens emploie deux infirmières qui conseillent et accompagnent plus de 500 ouvriers du bâtiment. Dans ce cadre, les personnes accidentées doivent prendre contact régulièrement. «Cela permet aux infirmières d'organiser la réinsertion et d'accompagner au mieux les personnes», explique M. Eberli.

Rôle actif de l'employeur

Ce suivi permet de s'assurer que même les blessures apparemment bénignes sont traitées et que les rendez-vous médicaux sont respectés. Et ça marche: les absences diminuent et les sociétés ont moins souvent besoin de remplacer leur personnel qualifié. Les avantages sont aussi financiers, avec par exemple des primes d'assurance réduites.

L'exemple de l'entreprise Bonavale montre combien il est important de s'occuper des personnes victimes d'accidents. Chaque employeur peut y contribuer activement, par exemple en gardant le contact avec la personne accidentée et en lui proposant un suivi jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la santé et puisse reprendre le travail (conseils détaillés: voir lien). Pour que les blessures légères n'aient pas de lourdes conséquences. // mpf

➔ www.suva.ch/reinsertion

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch

Rédacteur en chef: Pascal Mathis (mpf)

Production: Irma Steinmann

Contributions à la présente édition:

Karin Diodà (dkf), Alois Felber (afe), Nadia Gendre (gnc), Cécile Hertling (her), Gabriela Hübscher (hga), Stefan Kühnis (stk), Antoine Rüt

Traductions: Nadine Dissler, Isabelle Pfyffer Graber, Jean-Pierre Tenisch

Photos: Keren Bisaz, Beat Brechbühl, Arnaud Delhez, Philipp Schmidli

Illustration: Hahn+Zimmermann

Commandes et changements d'adresse:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne, tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
e-mail: service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f

Reproduction souhaitée avec mention de la source.

«benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO2:
www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Objectif: carton rouge aux blessures!

Qu'il s'agisse d'une partie entre copains, d'un tournoi d'entreprise ou d'un match de l'un des nombreux clubs amateurs ou professionnels: le football fait vibrer la Suisse. C'est l'un des sports les plus populaires dans notre pays. A eux seuls, les tournois à six mobilisent chaque année quelque 150 000 joueurs sur le terrain. Revers de la médaille: cet engouement fait aussi de nombreux blessés.

Les raisons pour lesquelles un joueur ou une joueuse se blesse peuvent être très diverses. En voici les principales: le joueur typique néglige l'entraînement, il ne s'échauffe pas ou pas assez, et il ne connaît pas vraiment le fairplay, ce qui accroît le risque de blessure.

Pour savoir si vous êtes prêt pour faire votre entrée sur la pelouse, faites le test de football sur www.suva.ch/test-de-football. Et si, en plus, vous respectez les règles de fairplay, alors vous serez probablement du bon côté.

Testez vos connaissances à ce sujet en participant à notre concours! Avec un peu de chance, vous remporterez l'un des superbes prix mis en jeu.

Question

Combien de personnes se blessent chaque année sur les terrains de foot suisses?

Réponses possibles

- A 15 000 femmes et hommes**
- B 35 000 femmes et hommes**
- C 45 000 femmes et hommes**

- www.suva.ch/concours
- www.suva.ch/football

❖ Clôture du concours: 25 septembre 2016



1^{er} prix: un appareil photo compact Sony HX60V

2^e prix: un bon d'achat Coop d'une valeur de 200 francs

3^e prix: une corbeille garnie

4^e – 10^e prix: un sac de loisirs SuvaLiv

Solution de la dernière édition

Que faut-il faire pour bénéficier d'Assistance en cas d'urgence?

C: Rien, la protection est automatique.

→ www.suva.ch/assistance-f

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Formation au sol, sécurité dans les airs

Les hélicoptères permettent de transporter facilement des charges lourdes, telles que des arbres dans des forêts reculées. Mais le travail dans les airs présente des risques spécifiques. Rotex Helicopter AG, à Balzers, prête donc une attention particulière à la sécurité lors des interventions.



Toni Kiser (2^e depuis la gauche) instruit son équipe sur place. // Photo: Philipp Schmidli

«Lorsque l'hélicoptère est dans les airs, beaucoup de choses se sont déjà passées au sol», déclare Urs Riebli, propriétaire de Rotex Helicopter AG. Garantir un travail en toute sécurité dans les airs commence bien avant que le pilote n'allume le moteur. Pour Urs Riebli, il est impératif que ses employés disposent à tout moment du savoir nécessaire pour opérer sans risque. Aussi, le briefing quotidien sur place est obligatoire. «Cinq minutes suffisent généralement pour informer tout le monde», affirme-t-il. La distribution de documents précisant la localisation des lignes à haute tension, des routes barrées et des héliports et fournissant d'autres informations importantes fait partie de la préparation.

Laisser «reposer»

Si une règle vitale est enfreinte ou si un participant n'est pas dans son assiette, il faut dire «STOP». «Nous laissons l'hélicoptère «reposer» quelques instants pour que chacun puisse reprendre le travail

en toute sécurité, explique Urs Riebli.»

Mais ce n'est pas tout: il a engagé un formateur spécialement dédié aux besoins de son entreprise. Sa mission est d'amener rapidement les nouveaux collaborateurs à un haut niveau de compétence. «Ainsi, ils sont vite opérationnels et peuvent intervenir en toute sécurité, ce qui profite à l'entreprise.»

Rafraîchir ses connaissances

Des formations sont organisées régulièrement pour les pilotes et le personnel au sol afin de les sensibiliser aux dangers éventuels. Lors des fréquentes interventions en forêt, des branches sèches peuvent tomber en raison des courants descendants provoqués par l'hélicoptère ou des chutes de pierres peuvent survenir sur un terrain escarpé.

«Si l'opération est délicate, nous ne prenons aucun risque et choisissons toujours l'option la plus sûre», conclut Urs Riebli d'un ton déterminé. // mpt

➔ www.suva.ch/regles

L'avis de l'expert



Markus Schnyder, spécialiste de la sécurité à la Suva, nous parle de l'importance des règles vitales pour l'entreprise Rotex.

Que pensez-vous des efforts fournis par Rotex Helicopter AG en matière de sécurité? Cette entreprise aborde les mandats de façon très professionnelle. Elle discute au préalable avec le client et clarifie les points importants, notamment pour s'assurer que l'accès au lieu d'intervention peut être correctement barré.

Les missions en hélicoptère sont-elles particulièrement dangereuses?

Le plus souvent, tout se passe bien. Mais si un problème survient, les conséquences sont souvent graves. Dans les pires situations, une charge peut tomber dans le vide ou les tourbillons du rotor peuvent projeter des objets. Comme les interventions coûtent cher, les participants sont souvent sous pression.

Quelles leçons les entreprises peuvent-elles en tirer (même celles d'autres branches)?

Les entreprises de transport par hélicoptère interviennent sur des sites très variables. Les briefings sur place sont indispensables, tout comme les affiches rappelant les règles de sécurité. Le principe est le suivant: en cas de danger, dire «STOP» et écarter la menace avant de reprendre le travail.



Il existe des «règles vitales» pour une vingtaine de branches. La vôtre en fait-elle partie? Plus d'infos sur www.suva.ch/regles

Deux minutes pour sauver des vies

L'association swiss safety a lancé récemment la campagne «2 minutes pour l'EPI». Son but: inciter les travailleurs à porter systématiquement leurs équipements de protection individuelle. Ces deux minutes permettent d'économiser de l'argent mais aussi et surtout de sauver des vies.



Utilisés correctement, les équipements de protection individuelle permettent de sauver des vies.

«Deux minutes suffisent, si c'est tous les jours», assure Dominique Graber. «Il vaut mieux consacrer deux minutes par jour aux EPI que deux jours entiers par an.»

Dominique Graber est président de l'Association suisse d'entreprises EPI swiss safety. Pour lui, il est essentiel que les entreprises fournissent aux travailleurs les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et que ceux-ci soient correctement utilisés et régulièrement contrôlés. La nouvelle campagne de swiss safety assortie de dix règles sur le port des EPI vise à les sensibiliser à l'importance de cette démarche de sécurité. Dominique Graber en est persuadé: «En les passant en revue avec sérieux pendant seulement deux minutes, chaque jour, on peut écarter la plupart des dangers».

Une affaire rentable

D'expérience, il sait quel peut être l'impact de deux minutes. Il sait aussi que la sécurité au travail et les EPI ne font pas encore l'objet de l'attention nécessaire dans toutes les entreprises. «Il leur suffirait pourtant de faire un rapide calcul», estime Dominique Graber. C'est précisément ce que l'association swiss safety a fait en ana-

lysant plusieurs études sur l'utilisation des EPI. Le résultat est impressionnant: chaque franc investi dans les EPI est multiplié par 2,2. «Une rentabilité suffisamment rare pour être soulignée», constate Dominique Graber. «Le port systématique des lunettes de protection permet par exemple de ramener quasiment à zéro le risque de lésions oculaires.» Ces efforts sont doublement payants, sur le plan financier et humain. «Personne ne veut avoir la lourde tâche de devoir annoncer à une famille qu'elle ne reverra plus l'un de ses proches.»

Contribution à la «Vision 250 vies»

Les accidents professionnels graves sont souvent le résultat d'un enchaînement de circonstances malheureuses. «Je ne connais pas les statistiques exactes», poursuit Graber. «Mais je suis convaincu que la gravité des blessures est souvent due à une mauvaise utilisation ou au défaut de port des EPI.» Avec sa campagne, swiss safety apporte aussi sa contribution à la «Vision 250 vies» de la Suva. L'association a déjà signé la Charte de la sécurité et incite ses membres à en faire de même. «Nous devons être des exemples et promouvoir la culture de la sécurité dans les



Le contrôle quotidien des EPI est essentiel.

entreprises», déclare Dominique Graber. «Il faut prendre les collaborateurs au sérieux quand ils disent STOP et parler ouvertement des accidents et des presque-accidents.» Et surtout, fournir les EPI adéquats, les contrôler régulièrement et montrer comment les utiliser correctement. «Une démarche qui doit se faire non pas du haut vers le bas, mais en impliquant pleinement les collaborateurs. Tous les jours. Deux minutes suffisent.»

Texte: Stefan Kühnis

→ www.suva.ch/vision250vies

«Vision 250 vies»

Le programme de prévention «Vision 250 vies» de la Suva a pour but d'empêcher 250 accidents professionnels mortels et tout autant de cas d'invalidité grave en dix ans. // **stk**

Le peintre dans la caverne

Au sommet de la route qui sinue depuis Saint-Rémy de Provence, entre les roches trouées et les pins torturés du Val d'Enfer, la vue s'ouvre sur les maisons pendues aux falaises des Baux. Dans ce paysage singulier de blocs sculptés par l'eau et le vent, une énorme cavité se dessine, tracée à l'équerre comme un cri contre l'anarchie de la nature: les carrières des Baux. Le lieu est colossal: soixante mètres de long, quarante de large, quinze de haut, la montagne comme murs, des piliers énormes. D'ici sont sorties les maisons du pays. Cette cathédrale de craie sert aujourd'hui d'écrin aux géants de la peinture, grâce à des projections époustouflantes sur 7000 m² d'écrans naturels, de niches, de recoins, d'arêtes au service d'une approche modèle des œuvres.

Le génie de Chagall, artiste à la taille de cette cathédrale, hante cette année ce lieu magique (<http://carrieres-lumieres.com>). Les principaux chefs d'œuvre de sa carrière, photographiés en haute définition, entiers ou découpés en détails mobiles, envoyés partout par cent projecteurs, errent sur les murs, tombent du plafond, rampent par terre. Les fourmis humaines errant dans ce labyrinthe mouvant sont assaillies d'images et de musique, changent d'angles et de perspectives, voient le geste du pinceau, la liberté du trait, le grain de la toile mêlé à celui du roc, la douce folie du peintre.

«Marchez sur les mains, perdez votre tête» avec Aragon, car l'abandon est la clé de cet univers libre et mouvant, où les amoureux volent sur les toits, l'âne philosophe avec un bouc-bouquet, tandis qu'un diable écarlate tient le violon pour une escadrilles d'anges. Et aussi hélas pour des régiments d'ignares qui, appareil photo en main, croient capturer les images que leurs flashes détruisent en même temps qu'ils trouent la magie du spectacle. Trop de technologie tue la technologie, trop de lumière tue la lumière. Et trop de bêtise égratigne le génie...



Antoine Rûf
Journaliste

Bouger, l'essence d'une vie

Déstabilisé par une légère bosse, Sebastian Tobler chute de son VTT et sa tête heurte violemment le sol. Malgré le port d'un casque, le voici soudain tétraplégique à 43 ans – un destin pas facile à accepter surtout quand «bouger» représente à la fois le moteur et l'essence d'une vie. Texte: Nadia Gendre // Photo: Keren Bisaz

«Être tétraplégique, c'est de la merde... c'est vraiment très dur. Osons le dire plutôt que vouloir toujours dramatiser!». Sebastian Tobler ne mâche pas ses mots. Franc, direct, il parle ouvertement de tout, y compris de son handicap survenu à la suite de sa chute en VTT le 31 juillet 2013. Il entraînait alors des ados du club «La Pédale Bulloise» au Bike Park de Plaffeien (FR). Hélicoptère au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, il devra y séjourner 9 mois – une période difficile, tant physiquement que moralement, durant laquelle lui et sa famille versent de nombreuses larmes.

«Apporter aux autres me fait un bien fou»

Sportif un jour... sportif toujours

Avant son accident, Sebastian Tobler s'entraînait plusieurs heures par semaine. Marcher, courir, faire du vélo, nager, skier ou grimper... peu importait l'activité. Il adorait bouger, seul ou avec sa femme Violette et leurs quatre enfants – tous également fans de sport. Souvent, ils partaient ensemble à l'aventure, chercher un trésor imaginaire ou découvrir des grottes cachées. Le bonheur était quasi total jusqu'à ce que son accident paralyse non seulement son corps mais aussi sa famille, obligée de se réorganiser. «J'ai vite réalisé que ceux qui m'entourent étaient autant touchés et que je crée l'ambiance autour de moi». Dès lors, aucun effort n'est de trop pour retrouver un maximum d'autonomie ou de sensations. Grâce au sport, son allié de toujours, et beaucoup de persévérance, il améliore peu à peu sa condition physique et mentale.

Aujourd'hui, Sebastian a retrouvé un bon usage de ses bras et ses mains. Il passe entre 20 et 25 heures dans sa salle de fitness au sous-sol de sa maison réaménagée pour ses exercices de maintien. Progresser, aller au bout de ses capacités, voire au-delà. Sebastian aime le défi. C'est ça qui le motive. Cet été, il a prévu de se rendre à San Diego pour parfaire sa rééducation. «J'aimerais aussi retourner nager...», ajoute-t-il, espiègle.

Plus que jamais, il sait combien le mouvement est bénéfique pour se sentir bien dans son corps et sa tête, tout comme la nutrition qui agit comme un véritable médicament. Du coup, il s'est mis à utiliser ses connais-

sances sportives pour coacher ses proches et des personnes désireuses de se remettre au sport (ndlr: et les succès sont visibles!). «La plupart du temps, j'ai besoin des autres. Là, c'est moi qui apporte quelque chose et ça me fait un bien fou», sourit-il. Il propose même sur «Youtube» des exercices pour les personnes handicapées.

Des projets ingénieux

Né en Suède – mais originaire d'Appenzell – Sebastian Tobler a grandi dans le canton de Vaud. Dingue de mécanique et de voitures, il devient ingénieur en conception automobile. Parfaitement bilingue français/allemand, il donne des cours et suit des projets de diplômés à la Haute école spécialisée à Bienne où il se rend en voiture un à deux jours par semaine. «C'est un professeur très exigeant, mais on apprend beaucoup. Il nous fait grandir, nous élève vers l'excellence», confie Andrea Giacchetto, un des étudiants. L'ingénieur conçoit que les aptitudes des gens diffèrent. En revanche, il exige le maximum de chacun, selon son niveau, et les pousse ainsi à sortir de leur zone de confort, à imaginer d'autres solutions. Parmi les projets à réaliser, il propose parfois des sujets en lien avec le handicap comme la conception d'une chaise roulante avec un siège orthopédique ou avec un système entraînant les jambes tandis que la main pousse la roue. Le professeur cherche en effet à combiner les mouvements et favoriser l'utilisation de plusieurs muscles à la fois. Grâce à ses talents de sportif et d'ingénieur, il a d'ailleurs conçu un trike – un vélo à trois roues lui permettant de se balader «à la force des bras» tout en bougeant ses jambes reliées par un entraînement mécanique. «Plusieurs de mes collègues et élèves m'ont aidé à améliorer ce trike», explique-t-il fièrement. Il développe actuellement un modèle commercialisable.

«Aujourd'hui, j'ai perdu des moyens qui me permettaient de vivre certaines activités, mais je suis en paix.» Toujours très croyant malgré les circonstances, Sebastian garde sa foi en Dieu, en sa famille, en ses amis et en la vie. «La vie est injuste...», conclut-t-il, «mais je veux quand même en faire quelque chose de bien!» // gnc

→ www.sebastiantobler.ch



Sebastian Tobler: «Mon trike me permet d'accéder seul à des endroits qui me font plaisir.»

Commander directement en ligne

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique (www.suva.ch/carte-commande-benefit) et profitez d'une livraison rapide.

E-Paper | Newsletter



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

➔ www.suva.ch/newsletter-f
➔ www.suva.ch/benefit-f

Offre spéciale d'automne: set de protection des yeux et de l'ouïe



Profitez de notre offre spéciale: avec chaque paire de lunettes de protection Profi 10.101 à verres incolores, vous recevez gratuitement une paire de protecteurs d'ouïe ARTIFIT Standard dans un petit coffret pratique. Modèle sportif multiusage et ultraléger. Etui inclus. Prix du set: CHF 22.– (livraison et TVA comprises). Rabais de quantité à partir de 10 sets.

➤ Informations et commandes:
www.sapros.ch/suva/offre-speciale, offre spéciale d'automne, réf. 36246 ou tél. 041 419 52 22. Offre valable jusqu'au 31.12.2016 (jusqu'à épuisement du stock).

Napo dans: Pour un futur en bonne santé!



Dans son nouveau film, Napo, héros de la sécurité au travail et de la protection de la santé, part à la recherche des ingrédients nécessaires pour «bien vieillir au travail». Muni d'une télécommande à voyager dans le temps, Napo présente différentes situations de travail et leurs conséquences à long terme. Il met ainsi en lumière combien il est important de réduire les risques du premier jusqu'au dernier jour de travail. Il souligne aussi l'importance des programmes de réadaptation et de réinsertion pour les victimes d'accidents et rappelle qu'il faut lutter contre la discrimination par l'âge.

Coproduit par la Suva, ce film fait partie de la campagne «Etre bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Un film sans parole comme toujours plein d'humour.

- www.suva.ch/films (visionner et télécharger le film)
- www.youtube.com/suvasuisse (visionner le film et l'intégrer sur un site Internet)

Apprentissage en toute sécurité

Ces jours-ci, des milliers de jeunes de toute la Suisse se lancent à nouveau dans l'aventure de l'apprentissage. Pour faire en sorte que cette épopée se déroule sans accidents, la Suva a lancé la campagne «Apprentissage en toute sécurité». Connaissez-vous les outils que la Suva met gratuitement à votre disposition? En font partie notamment le carnet de travail pour les apprentis «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» et un guide pour les formateurs qui montre comment traiter et approfondir les thèmes de sécurité avec les apprentis dans les entreprises.

Cette année, la Suva propose un tout nouvel instrument pour les écoles professionnelles: le journal «top TODAY» et son dossier de formation en cinq modules avec des présentations PowerPoint, des statistiques et des graphiques. Cet outil permet d'aborder le thème du risque et de la compétence en matière de risque de manière plus vivante et communicative dans le cadre de l'enseignement.



- Tous les documents et moyens d'action peuvent être commandés directement sur le site de la campagne: www.suva.ch/apprentis
- 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité // Carnet de travail pour les apprentis // 26 pages A5 // Réf. 88273.f
- 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité // Guide destiné aux formateurs et aux supérieurs // 30 pages A5 // Réf. 88286.f

Travailler en sécurité au bord, dans ou au-dessus de l'eau



Travailler sur les chantiers à proximité de l'eau comporte des dangers particuliers qui sont fréquemment sous-estimés. Les accidents qui se produisent dans cet environnement ont souvent de graves conséquences. Une nouvelle liste de contrôle permettant de déterminer les dangers à toutes les étapes d'un projet de construction à proximité de l'eau contribue à éviter de tels accidents.

- Travaux de construction au bord, dans ou au-dessus de l'eau // Liste de contrôle, 6 pages A4 // Réf. 67153.f

En bref

Nouveau (seulement en pdf)

- Revêtements de sols industriels composites amiantés 1: aperçu // Fiche thématique // www.suva.ch/waswo/33088.f
- Revêtements de sols industriels composites amiantés 2: enlèvement par fraisage avec dispositif d'aspiration et brumisation // Fiche thématique // www.suva.ch/waswo/33089.f
- Chariots élévateurs à gaz. Utilisation et mise en place des bouteilles de gaz // Fiche thématique // www.suva.ch/waswo/33085.f
- Dispositifs de commande des machines. Dispositifs de verrouillage: SN EN ISO 14119 // Fiche thématique // www.suva.ch/waswo/33066/16.f

Rééditions

- Le travail à la toupie // Feuillet d'information // 28 pages A4 // Réf. 44028.f
- Plateformes élévatrices PEMP - 1^{re} partie: planification sûre // Liste de contrôle, 4 pages A4 // Réf. 67064/1.f
- Plateformes élévatrices PEMP - 2^e partie: contrôles sur site // Liste de contrôle, 4 pages A4 // Réf. 67064/2.f
- Débardage de bois // Liste de contrôle, 6 pages A4 // Réf. 67118.f

Internet

- Vous trouverez des informations sur les nouvelles publications et rééditions concernant la sécurité au travail sur www.suva.ch/nouvelles-pages-suvapro

«Les échelles? Il n'y a pas qu'elles!»



Vous utilisez des échelles portables dans les situations où cela peut s'avérer trop dangereux? Vous ne savez pas vraiment comment employer les échelles sans vous mettre en danger? Vous recherchez un guide pour instruire vos collaborateurs? Alors regardez le nouveau film et les outils d'information qui l'accompagnent. «Les échelles? Il n'y a pas qu'elles!» montre à l'appui de situations de travail quotidiennes comment se servir correctement des échelles simples et doubles, mais sensibilise aussi les utilisateurs à évaluer des alternatives qui offrent plus de sécurité que les échelles. Un dépliant et un quiz sur le même thème permettent aux collaborateurs d'approfondir et de tester leurs connaissances.

- www.suva.ch/echelles (visionner et télécharger le film)
- www.youtube.com/suvasuisse (visionner le film et l'intégrer sur un site Internet)
- Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles // Dépliant // Réf. 84070.f
- Quiz échelles portables // Seulement en pdf // www.suva.ch/waswo/88291.f
- Questions et réponses sur le Quiz échelles portables // Seulement en pdf // www.suva.ch/waswo/88291/1.f

Affiches pour les entreprises



- Instruisez régulièrement et sauvez des vies // Affichette A4 // Réf. 55360.f
- Ne sous-estimez pas la puissance de votre vélo électrique // Affichette A4 // Réf. 55361.f
- Il serait dommage d'en arriver là. Montre-toi exemplaire et veille sur les apprentis // Affichette A4 // Réf. 55362.f
- Attention au soleil! Risque de brûlures irréversibles // Affichette A4 // Réf. 55363.f

J'ai voulu gagner quelques minutes dans mon travail et j'ai perdu plusieurs mois de ma vie.



Du temps bien investi:
www.suva.ch/regles

Travailler en sécurité n'est jamais une perte de temps. Protège-toi et protège tes collègues en respectant les règles vitales et dis stop en cas de danger.

suvapro
Le travail en sécurité